

les animaux ; nous redoutons aussi l'effet que produira, au point de vue fiscal, l'arrêt rendu par la docte assemblée sur la question de l'exonération de l'impôt du sel pour l'agriculture.

Et pourtant les faits ne sont pas partout d'accord avec les révélations de la science. Ainsi nous appartenons à une contrée argileuse où le sel réussit parfaitement quand il est employé judicieusement et dans des proportions minimales, mêlé à certains engrais. Par exemple deux parties de bon guano du Pérou et une partie de sel font un tout agissant sur nos terres avec tant d'efficacité—sinon plus dans les années de sécheresse—que du guano seul. Or l'économie de ce procédé est très considérable, puisque le sel dénaturé coûte onze fois moins que l'engrais auquel on l'associe, et que le prix total du mélange se trouve par ce fait réduit d'un quart environ sur le prix ordinaire du guano pur.

Nous n'ignorons pas que l'abus du sel amène la stérilité ; il n'y a pas besoin d'être bien lettré pour savoir qu'il fut un temps où, quand on rasait la maison d'un condamné, on semait du sel sur les décombres et sur le champ qui y tenait, afin de rendre le tout infertile. Il est certain qu'à haute dose, le sel marin, si inoffensif autrement, est un véritable poison ; mais s'il fallait proscrire toutes les substances nuisibles, ou même vénéneuses, à un certain degré d'absorption, et utiles à petites doses, combien il faudrait restreindre le nombre de celles qui entrent dans l'alimentation générale ? Et la médecine, qui ne vit pour ainsi dire que de poisons, la médecine qui sauve le malade avec un grain d'émétique et le tue avec deux, que penserait-elle si l'on remettait en vigueur la loi qui défendait l'usage de l'émétique sous peine de mort ?

Dans l'étude sur le sel présentée à la Société centrale, se basant sur des expériences nécessairement fort restreintes et plutôt chimiques qu'agricoles, s'est-on préoccupé de l'effet du sel sur les insectes parasites dont tel sol donné est infecté au point que c'est souvent la cause occulte de sa médiocrité ? Nous ne le pensons pas ; et ce serait une raison, je crois, d'en appeler de sa dernière sentence. Certes, le sel n'est pas un aliment dans la véritable acception du mot, et pourtant nous l'employons avec succès pour hâter et faciliter l'engraisement de notre bétail. Il est fort probable que, dans ce dernier cas, il ne devient agent apéritif qu'en expulsant ou en détruisant une grande partie des animaux dont la présence dans les voies digestives eût retardé l'engraisement ; et le fumier des bêtes soumises à ce régime est d'une qualité supérieure par cela même que les déjections sont légèrement satu-

rées. Pourquoi n'expliquerait-on pas de la même manière l'effet produit par le sel comme moyen destructif des insectes nuisibles à la végétation ? N'est-ce pas à la même cause, du reste, qu'on doit attribuer son pouvoir de conservation si efficace des matières organiques ?

Que le rôle du sel se borne à faciliter l'assimilation par les plantes de l'engrais proprement dit, ou qu'il éloigne ou détruit les causes d'affaiblissement des végétaux par les parasites toujours est-il qu'il faut y regarder à deux fois avant de proclamer son inutilité, car nous le répétons et nous en avons la preuve par une longue expérience, bien des pays y perdraient une ressource d'amélioration réelle pour les engrais. Il est possible que ce rôle n'ait pas dit encore son dernier mot à la science ; rien n'empêche que plus tard la théorie ne revienne sur ses investigations : ce ne serait pas la première fois, sans doute, que, sur les affirmations de la pratique, elle rendrait un nouvel arrêt plus conforme à la réalité des faits agricoles.

MAYRE.

Aux Boulayes, par Tournan.

Voilà sans aucun doute la vérité, M. Mayre ne cherche pas à savoir comment le sel agit sur les plantes, mais il constate un fait qu'il est impossible de révoquer en doute et à ce sujet le plus simple paysan en sait davantage que le plus grand chimiste de cabinet qui ne veut pas ouvrir les yeux pour voir et les oreilles pour entendre ce qui leur serait dit par les praticiens, vous croyez donc les habitants des campagnes bêtes au point d'acheter du sel à beaux deniers comptants, d'en donner à leurs animaux, d'en obtenir un engraissement plus prompt en un engrais de meilleure qualité, d'en mélanger avec le guano et les autres farines ; tout cela pour n'en retirer aucun profit ? Non, non, ces paysans sont guidés par l'expérience ; ils suivent une tradition et c'est une bonne tradition. Ne cherchez pas à les faire changer d'avis, vous n'en viendriez jamais à bout, car il savent à quoi s'en tenir beaucoup mieux que vous. Nous sommes d'ailleurs entièrement de leur avis, car dans notre longue pratique agricole l'expérience a été souvent plus forte que la science, et cette expérience nous a démontré que le sel était aussi nécessaire pour les plantes que pour les animaux ; il est à regretter que les habitants des campagnes n'en fassent pas tous usage, non qu'ils ne croient pas à son efficacité, mais parce qu'ils n'ont pas toujours la poche assez bien garnie pour en acheter. C'est pour cela que nous voyons avec peine que l'on cherche à augmenter la taxe du sel. Cet impôt est sans contredit le plus impopulaire de tous, car il frappe

tout particulièrement l'agriculture et par conséquent la production.

A. DE-LAVALLETTE.

Les pertes d'engrais.

Les cultivateurs, dit une feuille au glaise, qui réussissent le moins dans leur exploitation sont précisément ceux qui ne savent pas recueillir les engrais. Durant l'été dernier je fis un petit voyage en voiture dans les localités voisines pour voir quels succès on obtenait en agriculture. Je trouvai que la majorité des cultivateurs ne recueillaient pas plus du huitième de leurs engrais.

D'abord, toutes les étables sont construites sur le même principe, lequel consiste en deux rangées de stalles pour les animaux avec un passage au milieu. Cette manière de disposer le bétail ne souffre aucune objection et pour ma part, je l'aimerais autant qu'une autre ; mais je n'ai pas vu une seule étable sur ceint munie d'une cave ou d'un abri pour empêcher les engrais d'être lavés par les eaux de pluie ou de la neige. Plus de la moitié des étables pourraient être pourvues de caves et ces caves sont considérées à bon droit comme le meilleur emplacement pour les fumiers.

Mais j'ai dit qu'un huitième du fumier seulement est recueilli. Dans toutes les localités que je visitai, les cultivateurs ne tenaient aucun compte des engrais liquides et ainsi la moitié du fumier produit est perdu. La moitié des déjections solides tombent sur les pâturages, où elles sont desséchées par un soleil brûlant et dont la valeur ne doit être comptée que pour bien peu de chose. Le reste des engrais solides produit pendant l'hiver est jeté en tas près de l'étable. Dans cette position, chaque fois qu'il pleut ou lorsque la neige fond, l'eau le lave dans tous les sens, emporte les plus solubles matières et par conséquent les plus fertilisantes, si bien que la moitié de ce reste est encore perdu pour la culture. Voilà bien les sept-huitièmes de l'engrais produit entièrement perdus pour la végétation et un huitième seulement est transporté sur les champs pour leur fécondation.

Ce n'est pas tout cependant, je remarquai que le lambris dans la partie inférieure de l'étable était complètement pourri et je compris que dans peu d'années, avec un pareil traitement, les soles elles-mêmes céderaient à leur tour. J'entrai dans l'étable de l'un de ces cultivateurs et je demandai au serviteur si l'on avait l'habitude de mettre de la terre sous les animaux pour absorber les urines. Il me répondit que non.

Ces cultivateurs sont pourtant convaincus de la nécessité des engrais : ils achètent de grandes quantités de